

ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 061)

TOURCOING, rue Verte 53 (Téléphone 1570)

Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille (Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS : — Roubais-Tourcoing. Trois mois 4 fr. 50 — Un an 18 fr. Nord et départements limitrophes. Trois mois : 5 francs. — Un an 20 francs

LE Scrutin de ballottage

Par une anomalie de notre législation électorale, la période de ballottage qui est de deux semaines pour les élections législatives se trouve réduite à une seule pour les élections municipales, beaucoup plus compliquées en raison du grand nombre de candidats et des commissions diverses qui en résultent.

Aussi les réunions multiples et précipitées, les pourparlers entre les divers partis, les discussions même, tout cela se passe dans la fièvre et l'agitation.

Huit jours plus seraient bien nécessaires pour l'apaisement et la sérénité des esprits, et pour la clarté et la maturité des négociations.

Il suffirait d'une bien petite modification à la loi sur les élections municipales. Nous espérons que l'on trouvera un sénateur ou un député pour en prendre l'initiative.

Cette année, le mirifique système de la représentation proportionnelle est encore venu augmenter les habituelles complications.

Ceux des Partis qui voient là une manœuvre favorable à leurs intérêts n'ont pas manqué d'y recourir. Et les électeurs, notamment, qui poussent des cris d'horreur au spectacle de radicaux fleurissants sur une même liste à côté de socialistes, n'hésitent pas, sous l'hyppocrisie prétexte de représentation proportionnelle, à proposer aux socialistes les plus révolutionnaires de s'allier avec eux et de faire liste commune.

Ce sont des tentatives auxquelles nous assistons à Tourcoing, à Douai, à Valenciennes, et qui nous expliquent en ces termes dépourvus d'artifice : « Que des ennemis néo du collectivisme s'allient aux collectivistes sur le terrain de la représentation proportionnelle. TRES BIEN. Le principe de la R. P. est indiscutablement équitable et personne ne peut songer à le dénigrer. »

On voit la conséquence : les radicaux, adversaires de la R. P., commettent un acte odieux lorsqu'ils s'allient aux collectivistes, tandis que les électeurs, partisans de la R. P., font, en contractant une semblable alliance, la chose la plus légitime et la plus louable du monde.

Sans remonter plus loin qu'à dimanche, les électeurs ont appliqué cette cause qui n'est que la R. P. à Saint-Brieuc, dans une commune où il n'y avait que deux candidats, contre la liste radicale sortante de notre ami Lepez, on a vu paraître une liste comprenant des électeurs, des progressistes, des radicaux dissidents et des collectivistes.

Seulement, le coup n'a pas réussi dans le Nord comme dans les Côtes-du-Nord. Les électeurs de Roubaix ont fait à cette coalition immorale le sort qu'elle méritait.

Nous ne croyons pas que de pareilles alliances réussissent à se conclure pour le scrutin de dimanche. Les socialistes, certainement, ne s'y prêtent pas. Le pacte de Saint-Brieuc, rédaction du pacte de Bordeaux, de honteuse mémoire, a d'ailleurs été formellement condamné et désavoué par l'humanité et par les chefs du Parti socialiste. Les électeurs en seront pour leur courbe honle.

Mais on avouera qu'il faut toute l'audace qui les caractérisent pour prétendre interdire aux radicaux ce qu'ils proposent de faire eux-mêmes et ce qu'ils ont déjà fait il y a quatre jours.

Les radicaux obéissent cependant à un principe autrement ancien et autrement important que celui de la fameuse R. P. : le principe de la discipline républicaine qui s'est fait pendant de longues années entre notre Parti et le Parti socialiste, et d'après lequel les candidats infortunés devraient se retirer devant les candidats plus favorisés.

Ce principe a paru faiblir en ces dernières années en raison de l'altitude nouvelle du Parti socialiste depuis l'unification et de sa séparation volontaire du Bloc de gauche.

Même accord à Roubaix, dans la seule section où le scrutin du 3 mai n'ait pas donné de résultat définitif : les six candidats se répartissent en quatre radicaux et deux socialistes.

Enfin, on nous signale d'Armentières que les négociations engagées ont abouti à une liste de 16 radicaux et 11 socialistes.

Nous avons fait connaître hier ce qui s'est passé à Lille.

Nos amis du Comité Lillois du Progrès du Nord, dans la lettre très digne et très explicite qu'ils ont adressée à M. le Maire de Lille, ont indiqué les raisons de principe supérieur qui les empêchaient d'accepter les propositions de celui-ci.

Mais, appliquant également autre forme de leur formule : « ni réaction ni révolution », ils n'ont pas cru devoir accepter davantage les propositions collectivistes. Ils se sont référés, pour cette décision, aux déclarations de l'Alliance républicaine démocratique, présidée par M. Adolphe Carnot, déclaration que nous avons reproduite hier et qui dit : « Pas plus au scrutin de ballottage qu'au premier tour, elle n'admettra d'alliance, d'entente ou de coalition, ni avec les réactionnaires et les électeurs, ni avec les hommes de la Patrie Française et de l'Action libérale, ni avec les antipatriotes, les révolutionnaires et les socialistes unifiés, cette triple catégorie de candidats ne devant, sous aucun prétexte, figurer dans une liste républicaine. »

Nos amis de la Ligue radicale et radicale socialiste, s'ils ont repoussé aussi, pour les raisons exposées dans le manifeste que nous avons publié, les propositions de M. Charles Desballez, ont cru qu'ils pouvaient et devaient accepter les propositions du Parti socialiste.

Ils y étaient autorisés par le Congrès de Nancy, dans les conditions que nous avons plus haut indiquées.

Ils y étaient invités par le manifeste lancé, au début de la période électorale, par le bureau de notre Comité exécutif.

Ils venaient de recevoir enfin un éloquent appel de 218 députés, parmi lesquels figurent les radicaux les plus autorisés, et notamment, MM. Berteaux, Bouffandeau, Ferdinand Buisson, Charles Dumont, Charles Dumont, Jacques Chaumié, fils de M. Chaumié, ancien garde des sceaux et ancien ministre de l'Instruction publique, Codet, président de la gauche démocratique, Dessoy, président de la Ligue de l'enseignement, Dubois, président de la gauche radicale-socialiste, Charles Dumont, Gervais, Klotz, Laffères, Millard, Mougéot, Pelletan, Théodore Reinach, René Renoult, Albert Sarraut, Sieg, etc.

Et ce qui aurait eu raison, au besoin, de leurs dernières hésitations, c'est qu'au bas de cet appel, figurent les noms de nos amis : Dion, Delfontaine, Delcroix, Guislain, Pasquel députés du Nord.

La Ligue radicale et radicale-socialiste, comme on l'a vu par son manifeste, a obtenu des représentants du Parti socialiste lillois la réputation, stipulée par le Congrès de Nancy, des « théories du sabotage, de l'action directe, de la grève générale insurrectionnelle devant l'ennemi, de l'antipatriotisme. »

Les radicaux ont donc sur ce point satisfait, et c'est un résultat qui mérite d'être apprécié.

Les électeurs ne peuvent pas oublier, en effet, que si les progressistes et les électeurs combattent en paroles l'hérésie des radicaux, au pouvoir, ont agi contre lui avec vigueur en livrant ses propagateurs à la justice du pays.

En ce qui concerne la simple doctrine collectiviste, les radicaux en restent les adversaires résolus.

Dans cette coalition de deux Partis momentanément unis pour braver le Parti à la réaction, chacun conserve ses idées, son programme, ses principes. Il n'y a, de part et d'autre, aucun sacrifice de conscience, aucune abdication.

aussi que les quartiers excentriques et populaires ne soient pas sacrifiés comme ils l'ont trop été sous la municipalité sortante.

L'œuvre de démantèlement, notamment, sera poursuivie par eux, auprès des administrations et des pouvoirs publics, avec une vigoureuse activité et avec une particulière efficacité.

En résumé, la Ligue radicale et radicale-socialiste s'est inspirée, pour sa décision, de ces considérations supérieures indiquées dans son manifeste : « assurer la solidarité républicaine, notamment à Lille, mais dans le département du Nord tout entier, et donner au Parti radical Lillois, par une représentation relativement importante au conseil municipal et plus importante encore dans la municipalité, des éléments de force sur lesquels pourra s'appuyer pour continuer sa propagande et accroître son développement dans l'avenir. »

Ce sont là des motifs que tous les radicaux ont le devoir, en tout sang-froid et toute impartialité, de considérer et d'apprécier. Ils doivent, à notre avis, les déterminer à répondre avec union et discipline à l'appel de la Ligue, tout en assurant qu'ils ne oublient pas, celui de notre Comité exécutif et des députés les plus qualifiés de notre Parti dans le Nord et dans la France entière.

Georges ROBERT.

La Politique

L'aventure de M. Edmond Picard est tout ce qui a de plus intéressant.

Notre eminent voisin de Bruxelles a plaidé devant les tribunaux belges pour M. Marquet, directeur des établissements d'Ostende, poursuivi et condamné dans les conditions que l'on sait.

Or, l'organe du parti socialiste, le Peuple, repêche à M. Picard, membre du parti, d'avoir pris le concours de son éléction à M. Marquet. Il juge le fait immoral et contraire à la doctrine.

L'avocat répond qu'il n'a manqué à aucune règle d'honnêteté en exerçant sa profession, qu'il est aussi comme un autre, et qu'il a le droit de pratiquer librement son art.

Grandes discussions dans la capitale. Le Peuple ne se distingue pas, et qui met les gens de bon sens au côté de M. Picard. Il semble, d'ailleurs, inutile de s'arrêter un instant devant des prétentions aussi absurdes que celles de M. Picard. La chose est claire, et elle pouvait être prise en considération.

Pourquoi le magon socialiste bédardit-il le logis d'un capitaliste ? Le chirurgien libre-penseur ne devrait pas couper la jambe au clercal atteint de la gangrène ? Voudrait-on nous demander votre opinion sur ce cas de conscience ? Les candidats unifiés n'accroissent-ils leur délicate mission qu'après avoir acquis la certitude qu'ils ne risquent pas de respirer un parfum de socialistes ?

Voici donc la mentalité de nos socialistes. Leur idéal tend à supprimer purement et simplement la liberté individuelle, et à l'avoir au lieu de la liberté d'opinion de l'homme, une indélébile horreur et révent de l'atteindre par tous les moyens.

L'incident Picard est une preuve nouvelle de cette compréhension extravagante du rôle de l'individu. C'est un enseignement excellent, que tout le monde peut et doit méditer.

Henry JAGOT.

PAGES LITTÉRAIRES L'Épouvantail

PAR René VICTOR-MEUNIER

Au haut du raidillon, le vieillard s'arrêta essouffé. Malgré la bise de décembre qui plaquait sa blouse sur son dos, le suétil lui portait au front. Mais, brusquement, le froid le saisit et il se mit à gémir.

bonne. Pour ce que tu fais, une blouse vaut un pardessus.

En un tour de main, l'échange fut fait. — Femmes éternelles ! gromela le bonhomme en boudonnant l'ampère vêtement. Merci, merci !

Il allait s'éloigner, mais il se ravisa. — J'oublie le chapeau, dit-il. Pendant que nous y sommes, on est pu croire, tant la métamorphose était complète, que l'épouvantail en personne s'éloignait, tandis que dans la vitrine était le vieux mendiant qui maintenant montait la garde.

Celui-ci se sentait désormais et chaudement à l'abri, que la nécessité d'un tel lui parut plus aussi urgente. La nuit était venue, il était las ; quelques pas plus loin, un gros tas de paille, amoncelé contre une haie, lui sembla un logis très suffisant pour attendre le jour. Son lit était fait, et, frileusement enveloppé dans les pans de sa limousine, le bord de son chapeau rabattu sur les yeux, s'endormit, non sans avoir encore une fois remercié la providence de ses bienfaits inespérés.

Il fut réveillé quelques heures plus tard par une désagréable sensation de fraîcheur qui le frappa. Il était très éveillé pour attendre le jour. Il se leva, et se pencha pour retrouver à l'écart son couvre-chef, perdu dans la paille.

— Il est trop froid, on est mort si on le laisse trop grossir, songea-t-il. J'aurais mieux fait de garder ma casquette.

Cependant, le remède était simple. Un léger effort lui suffit pour arracher la bande de cuir qui empêchait le feutre de se prélever. Comme il achevait cette opération, un rayon de lune filtra par une déchirure des nuages, et il distingua la tache blanche d'une enveloppe, collée par la crasse à l'intérieur du chapeau. Il se pencha, et là, il rencontra dix billets de banque de cent francs.

— En voilà une histoire ! murmura-t-il enfin, en voyant une histoire !

Et il répétait inlassablement ces mots, dans un rire muet qui secouait sa barbe de petits frissons, les yeux allumés par la pensée des bombes futures, tandis que, sous ses gros doigts tremblants, les billets avaient des crissements de soie froissée.

Cependant, petit à petit, cette flamme s'éteignit, et sa tête se pencha vers le sol. Il se sentait fatigué. Il se leva, et se pencha vers le sol. Il se sentait fatigué.

— Minute ! Jacques, minute ! gromela-t-il. Un mendiant, un va-nu-pieds, je ne dis pas non — tu es comme cela, tu mourras comme cela, mais un voleur, ça ne se fait pas. La limousine, le chapeau, il faudrait bien me le rendre pour y trouver à redire.

Ce gros sac, c'est une autre affaire. Ce, vois-tu, se serait le fin de la tranquillité, la tranquillité, sans compter le pire : les départs ! Quand un vol toujours se fait, la moindre des choses, c'est d'être bien vu soi-même.

Il se gratta la tête, perplexé.

Sa première idée avait été de reporter l'argent où il l'avait pris ; mais c'était fini une fois qu'il avait eu le sac, il avait vu qu'il avait un vol légitime propriétaire ; il vit alors, qu'il sans soupçonner la valeur de l'héritage, avait coté l'épouvantail de ce coffre-fort, relique d'un vieillard parti dans la nuit morte, en emportant sans savoir, faute de pouvoir emporter son argent. Lui restait la trouvaille elle-même et bonne et — et probablement profitable : une récompense qui s'empocher dans son royaume. Le hic n'était de le découvrir.

Dans son agitation, le bonhomme s'était levé soudain, il se frappa le front à quelque cent mètres de là, la fenêtre d'une maisonnette, qui n'avait pas de vitres, mais qui était à l'écart, au-dessus d'un point lumineux.

trouvant ses jambes de vingt ans, détaillant le court longtempie, bien que le détail d'une chute accompagnée d'un air de douleur fait rassurer sur les risques d'une poursuite. Quand il s'arrêta, hors d'haleine, c'était autour de lui un silence complet. Alors, vivement, il sortit les billets de banque de sa poche, et, de ses mains toutes tremblantes, il les déchira en mille morceaux, s'en avait dispersés par le vent, mêlés aux débris de la neige qui commençait à tomber.

LE BANQUIER coupé en morceaux

Le passé de l'inculpé

On sait que le bonne de Paul Barré, dit Raimbaud, l'employé de banque assassiné à Grasse, avait déclaré s'appeler Mme Laflotte, née Marie Gilles, ajoutant qu'elle vivait séparée et ne tenait à voir disposition profession de boucher. Or, le juge d'instruction de Grasse a reçu une lettre signée « Paul Laflotte, chapelier, 26, rue du Dauphin à Roubaix », ainsi conçue :

« J'apprends, par la voie des journaux, l'horrible crime commis par ma femme, dont je suis séparé et dont je n'aurais pas de nouvelles depuis deux ans. Je vous envoie ma adresse et me tiens à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous jugerez nécessaires. »

Le juge va faire recueillir la déposition du signataire de cette lettre.

D'après les renseignements recueillis sur le passé de l'inculpé, Marie Gilles serait née à Châteaufort (Bouches-du-Rhône) en 1876. A l'âge de dix-huit ans, elle entra au service d'un épicier de Mouscron. C'est là qu'elle avait fait la connaissance d'un boucher, M. Girmond, qui l'épousa à la condition de la jeune femme être, parait-il, d'origine exemplaire. Après six ans de mariage, elle abandonna son mari et ses deux enfants, Paul Barré, qui était âgé de quatre ans. Depuis lors, on retrouve Marie Gilles tantôt à Arles, tantôt à Avignon ou à Cannes ; c'est dans cette dernière ville qu'elle avait contracté son mariage.

On ignore quel est le motif qui aurait poussé Marie Gilles à assassiner son maître. L'employé de banque était sans ressources, et elle avait été obligée de travailler de la sueur de son front à la banque de Nice, que des sommes fort peu importantes. Marie Gilles a déclaré que, quelques jours avant le drame, Paul Barré avait reçu la visite de deux hommes, qui lui avaient offert de lui prêter de l'argent, à condition qu'elle leur fournisse des renseignements sur son mari et ses enfants.

Le juge a demandé à l'inculpé si elle avait eu connaissance de la mort de son mari et de ses enfants. Elle a répondu qu'elle n'en avait aucune connaissance.

Le juge a demandé à l'inculpé si elle avait eu connaissance de la mort de son mari et de ses enfants. Elle a répondu qu'elle n'en avait aucune connaissance.

LES FAUX-MONNAYEURS

Les révélations de l'enquête

Marseille, 7 mai.

On télégraphie de Cannes que le commissaire spécial de cette ville, M. Barthe, son rogatoire du juge d'instruction de Marseille, opéré la saisie de trois malles qui se trouvaient en gare de la Bocca. Le négociant à fait transporter ces malles, qui sont de grandes dimensions, dans son bureau de Cannes. Elles appartenaient à un nommé Ambrosini-Ménard, qui serait partie dans le bande des faux monnayeurs d'Enghien.

Cet Ambrosini-Ménard qui était descendu à Cannes, à l'hôtel du Centre, en avait dit à M. Barthe, qu'il avait été arrêté par lui à l'hôtelier en lui disant d'expédier les malles à M. Paul-Bertrand, 6, rue Rondelet, à Paris.

M. Barthe, qui a un ancien gendarme, a fait interroger M. Paul-Bertrand, qui a déclaré qu'il avait eu connaissance de la mort de son mari et de ses enfants.

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES, 0 fr. 85 par ligne. FAITS DIVERS, 0 fr. 75 par ligne. LOCALES, 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, dans nos bureaux, 80, rue Talbot. TÉLÉPHONE : A ROUBAIX : N° 061 | A TOURCOING : N° 1570 | A LILLE : N° 97

LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL et Radical-Socialiste

Dijon, 7 mai.

La Fédération des comités radicaux et radical-socialistes de la Côte-d'Or, réunie en assemblée générale, a fixé l'ouverture du congrès du parti, qui doit avoir lieu cette année, à Dijon, le 17 septembre.

Une Grosse

ELLE TUA ET DÉPEÇA 12 ENFANTS, 2 MARI SANS COMPTER SES AMANTS

Chicago, 7 mai.

Une vive sensation a été soulevée dans la découverte de deux petits cadavres d'enfants, coupés en morceaux et ensevelis dans la maison d'une dame Gunnes, à Laport (Indiana).

Il y a une quinzaine de jours, le mari de cette femme fut incendié et on retrouva sous les débris plusieurs cadavres. Tout d'abord, on crut que le femme Gunnes et ses trois enfants avaient trouvé la mort dans l'incendie, mais le fruit court bientôt qu'elle s'était sauvée en Norvège. La police, mise en éveil, fit une enquête minutieuse, et il fut constaté qu'elle avait tué ses enfants, le plus grand d'eux, âgé de six ans, et les deux autres, âgés de deux et trois ans.

La femme Gunnes a nié tout ce qu'on lui a dit. Elle a déclaré qu'elle n'avait jamais vu de cadavres, qu'elle n'avait jamais vu de sang, et qu'elle n'avait jamais vu de corps.

La police a constaté que la femme Gunnes, tout en prétendant de louer une chambre matrimoniale, avait commis les crimes les plus épouvantables. Elle prenait en garde et en pension des enfants illettrés. Elle avait des pauvres qui venaient à elle pour leur donner de l'argent, et elle leur faisait signer des actes de reconnaissance.

La femme Gunnes a été arrêtée et elle a été envoyée en prison. Elle a été jugée et elle a été condamnée à la prison à perpétuité.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

Un camion automobile est entré dans la rue de la République, à Paris, et a renversé un enfant. Les secours ont été envoyés aussitôt.

Le gouvernement italien a proposé à l'Angleterre de signer un traité de commerce. L'Angleterre a refusé.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, dans nos bureaux, 80, rue Talbot.

TÉLÉPHONE : A ROUBAIX : N° 061 | A TOURCOING : N° 1570 | A LILLE : N° 97